Regions4
Sustainable Development

REGIONSADAPT

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE REGIONSADAPT
RESUME POUR ACTION N°4

S'attaquer aux vulnérabilités : Intégrer les dimensions de la justice climatique dans la planification de l'adaptation

Introduction

Ce document résume les principaux enseignements de la session de la communauté de pratique RegionsAdapt intitulée " S'attaquer aux vulnérabilités : Intégrer les dimensions de la justice climatique dans la planification de l'adaptation", qui s'est tenue le 8 novembre 2023.

La session a comporté des présentations par les experts invités Elisa Sainz de Murieta et Noelia Calvo Zafra du Centre basque pour le changement climatique (BC3), dont les idées précieuses sont à la base de la section sur le contexte et des recommandations de ce résumé.

En outre, des membres du Minas Gerais et du KwaZulu Natal ont partagé leurs expériences, leurs innovations et leurs défis sur le sujet.

Marília Melo, secrétaire à l'environnement et au développement durable de l'État de Minas Gerais (Brésil), a présenté l'indice de vulnérabilité et le plan d'action climatique récemment publié.

Noyoliso Walingo, Responsable de la planification, de la gouvernance et de la gestion de l'information en matière de changement climatique et d'environnement - Province de KwaZulu-Natal (Afrique du Sud), a fait part des mesures prises en faveur des communautés vulnérables dans la province.

En outre, des idées tirées d'une session d'Adaptation Futures 2023 tenue à Montréal, un mois avant la communauté de pratique, ont également été incorporées à la session.

LES PRINCIPAUX MOYENS D'ACTION

S'attaquer aux vulnérabilités : L'intégration de la justice climatique dans la planification de l'adaptation est essentielle pour remédier aux vulnérabilités et aux inégalités exacerbées par le changement climatique, en particulier parmi les groupes marginalisés.

Lier la justice climatique et l'adaptation : Malgré les appels à la justice climatique, celle-ci est souvent négligée dans les débats et les politiques d'adaptation. Si des progrès ont été réalisés dans l'intégration des principes de justice procédurale, il reste encore des domaines à améliorer dans l'inclusion des dimensions de justice climatique dans la planification des politiques régionales. Les expériences partagées des gouvernements régionaux mettent en évidence les efforts déployés dans le cadre d'actions d'adaptation novatrices visant à responsabiliser les groupes vulnérables.

Indice de justice en matière d'adaptation : Un outil pratique pour évaluer l'intégration de la justice climatique dans la planification politique, fournissant des indicateurs et des mesures de notation comme liste de contrôle pour la planification de l'adaptation.

Agents du changement : L'adaptation communautaire, de la conception à la mise en œuvre, permet aux citoyens et aux communautés vulnérables d'atténuer les catastrophes et de trouver des solutions locales aux défis environnementaux.

Facteurs clés : Une gouvernance efficace, le dialogue social, l'engagement des communautés, des données désagrégées, la diversité des points de vue et un financement spécifique sont essentiels à la réussite des efforts d'adaptation au climat.

Contexte

Le changement climatique exacerbe les vulnérabilités et les inégalités existantes, en affectant de manière disproportionnée les groupes marginalisés tels que les femmes, les enfants des ménages à faible revenu, les communautés autochtones et les petits producteurs. Les régions confrontées à la pauvreté, à des problèmes de gouvernance et à des ressources limitées sont particulièrement vulnérables. La marginalisation aggrave la vulnérabilité aux défis liés au climat, aggravée par des capacités d'adaptation limitées dues à des facteurs socio-économiques.

Les racines : la justice environnementale

Le **mouvement pour la justice environnementale** est apparu aux États-Unis dans les années 1980, lorsque des groupes communautaires ont commencé à lutter contre l'implantation d'usines de pollinisation et de sites de déchets dans des **quartiers** à prédominance **noire et des réserves de populations indigènes**. Les manifestants ont mis en évidence la répartition disproportionnée des impacts environnementaux négatifs sur les groupes sociaux les plus vulnérables.

Lorsque le mouvement pour la justice environnementale a atteint le continent européen, l'accent s'est déplacé vers l'inégalité sociale, en particulier la réalité des disparités massives entre les conditions environnementales vécues par les groupes les plus riches et les plus pauvres (Stephens & Willis, 2017).

Définir la justice climatique

Bien qu'il n'existe pas de définition unique de la justice climatique, elle peut être efficacement résumée par Carman et al. (2023) :

"La justice climatique s'attache à prendre en compte les besoins de chacun et à s'attaquer de front à ces inégalités. Les objectifs de la justice climatique comprennent la réduction des dommages inégaux du changement climatique, la fourniture de bénéfices équitables des solutions climatiques et l'implication des communautés affectées dans la prise de décision" (Carman et al., 2023).

Lier justice climatique et adaptation

Malgré des appels à la justice climatique qui remontent à deux décennies, celle-ci reste absente de nombreux débats et politiques d'adaptation. Alors que l'adaptation au climat progresse actuellement en Europe et au-delà, les experts affirment que la phase de planification est fortement biaisée en faveur des approches technocratiques qui manquent de données et d'évaluations sociales et relatives aux droits de l'homme, ce qui conduit à négliger les questions d'équité et de justice (Araos et al., 2021 ; Meerow & Newell, 2019).

Lesnikowski et al. (2016) ont souligné que la première génération de plans d'adaptation se concentre généralement sur le développement des connaissances et des données, tandis que les deuxième et troisième générations commencent à améliorer le processus de planification de l'adaptation et à suivre les progrès de l'adaptation.

Comme le rappelle le rapport AR6 du GIEC, pour améliorer la prise en compte de la justice sociale et de l'équité, les plans ou programmes relatifs au climat devraient intégrer trois dimensions principales de la justice :

1. **Justice de reconnaissance :** elle reconnaît les désavantages passés et actuels de la société, ainsi que la pluralité des acteurs de la société et leurs différents besoins, désirs et capacités d'adaptation.

2. **Justice distributive :** identifie la manière potentiellement inégale dont les impacts climatiques et les coûts et bénéfices des mesures d'adaptation sont distribués.

3. **Justice procédurale :** elle repose sur des processus inclusifs tout au long de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Cela signifie qu'il faut prendre en compte les personnes qui peuvent participer au processus de planification, que ce soit en tant que décideur ou participant, la manière dont les décisions sont prises et sur la base des informations ou des idées des uns et des autres.

4. Une *autre dimension clé, non mentionnée par le GIEC mais souvent citée dans les recherches, est la* **justice réparatrice** : elle rétablit les inégalités passées par l'adaptation, en reconnaissant d'abord le préjudice, en identifiant les coupables et les victimes, et en envisageant des compensations et des réparations.

Indice de justice en matière d'adaptation (Juhola et al., 2022)

L'indice de justice en matière d'adaptation (Juhola 2022) est une méthodologie de recherche précieuse pour évaluer l'intégration des dimensions de la justice climatique dans la planification des politiques. Cet indice propose des indicateurs avec des mesures de notation, servant de liste de contrôle pratique pour l'intégration des considérations de justice dans la planification de l'adaptation. Il sert non seulement d'outil d'évaluation, mais incite également à la réflexion sur les différentes dimensions climatiques avant l'élaboration d'une stratégie.

Un effort de collaboration entre BC3 et Regions4, impliquant une recherche documentaire sur les membres européens de Regions4 et des entretiens avec la Catalogne, la Flandre et le Pays de Galles, a permis de tirer des conclusions intéressantes :

Justice procédurale : Les régions ont réalisé de nets progrès dans l'intégration des principes de la justice procédurale, en impliquant les parties prenantes et le public dans les phases de préparation et en mettant en œuvre des outils d'évaluation et de suivi.

Justice distributive : Des progrès ont été observés en ce qui concerne la justice distributive, les évaluations des risques étant courantes dans la plupart des cas. Toutefois, les évaluations de la vulnérabilité présentent des lacunes.

La justice de reconnaissance : Il est nécessaire de poursuivre le développement, tant sur le plan conceptuel que pratique, dans le domaine de la justice de reconnaissance. Si les plans régionaux reconnaissent les différents impacts climatiques et les besoins d'adaptation de la société, la mise en œuvre de la justice de reconnaissance, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des groupes vulnérables, reste un défi.

Justice réparatrice : La justice réparatrice doit faire l'objet d'un développement important, bien que des concepts tels que la maladaptation retiennent l'attention. On s'attend à une amélioration de la prise en compte de la justice réparatrice, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Ces résultats soulignent les efforts en cours et les domaines à améliorer pour intégrer les dimensions de la justice climatique dans la planification des politiques au niveau régional.

Indice de Justice en matière d'Adaptation

Critères pouvant être utilisés pour élaborer ou évaluer un plan ou une stratégie d'adaptation au climat

1. Justice de reconnaissance

1.1. La stratégie reconnaît que les besoins d'adaptation sont différents selon les groupes de la société

1.2. La stratégie reconnaît l'impact des structures sociétales existantes sur les groupes vulnérables en matière d'adaptation aux effets du changement climatique.

1.3. La stratégie reconnaît l'adaptation comme un moyen de garantir les droits fondamentaux

2. Justice distributive

2.1. Une cartographie/évaluation des risques est réalisée

2.2. Une évaluation de la vulnérabilité est réalisée et un processus d'identification des groupes vulnérables est mis en place.

2.3. Il existe un processus d'évaluation de la répartition des bénéfices de l'adaptation

2.4. Il existe un processus d'évaluation de la répartition des coûts d'adaptation

2.5. La stratégie identifie la possibilité d'une répartition des impacts négatifs, c'est-à-dire d'une mauvaise adaptation, des mesures d'adaptation.

3. Justice procédurale

3.1. Le plan d'adaptation précise qui participe au processus stratégique

3.2. La stratégie d'adaptation a impliqué la participation à différentes phases du processus

3.3. La stratégie répartit les responsabilités en matière d'adaptation

3.4. La stratégie d'adaptation comporte un plan structuré de participation à la mise en œuvre.

3.5. La stratégie d'adaptation comporte un plan de mise à jour et d'évaluation de la stratégie.

4. Justice réparatrice

4.1. La stratégie reconnaît la nécessité de compenser les effets divergents du changement climatique

4.2. La stratégie prévoit des mesures de compensation pour faire face à l'inadaptation

4.3. La répartition inégale des ressources pour l'adaptation est compensée par une redistribution

Plus d'informations sur la méthodologie de notation dans la note de synthèse ici.

Partage d'expériences de gouvernements régionaux

Plan d'Action Climatique

Minas Gerais, la deuxième économie industrielle du Brésil, a donné la priorité à son agenda climatique, notamment depuis son engagement dans la campagne Race to Zero en 2020, devenant ainsi le premier État d'Amérique latine à le faire.

En 2023, le gouvernement de Minas Gerais au Brésil, en collaboration avec UKPACT, CDP, ICLEI, UFRJ et la Fondation de l'État pour l'environnement (FEAM), a lancé son plan d'action climatique innovant (PLAC-MG) après une large consultation publique.

Le plan présente quatre axes transversaux : l'atténuation, l'adaptation, l'innovation et la justice climatique. Le plan s'aligne sur les objectifs de développement durable (ODD) et vise des émissions nettes nulles d'ici 2050, en se concentrant sur l'utilisation des terres et l'agriculture, ainsi que sur les transports, puisque sa matrice énergétique est déjà essentiellement constituée d'énergies propres.

Avec 29 actions sectorielles, 102 sous-actions et 315 objectifs sectoriels à atteindre entre 2023 et 2050, le plan est ambitieux. Un système de suivi est en cours d'élaboration pour soutenir sa mise en œuvre.

MINAS GERAIS
GOVERNO DIFERENTE. ESTADO EFICIENTE.

INFORMATIONS CLÉS :

Lieu : Minas Gerais, Brésil

Axes thématiques : Sécurité de l'eau, Alimentation et nutrition, Biodiversité et écosystèmes, Population et populations vulnérables, Santé, Gestion des risques de catastrophes et vulnérabilité climatique, Industrie, Gaspillage, Énergie, Agriculture, Transport et mobilité.

Publié : 2023

Plus d'informations ici

La présentation a mis en évidence le calendrier et les éléments clés de l'agenda climatique du Minas Gerais, notamment le plan d'action climatique récemment publié par l'État. Ce plan se distingue par l'intégration de la justice climatique en tant qu'élément central, en liant les questions climatiques au développement et aux droits de l'homme, et en mettant l'accent sur les préoccupations sociales liées à l'agenda climatique. Un autre aspect remarquable est son alignement sur divers instruments sectoriels dans des domaines critiques tels que l'eau, l'alimentation et l'agriculture, la réduction des risques de catastrophe et l'énergie.

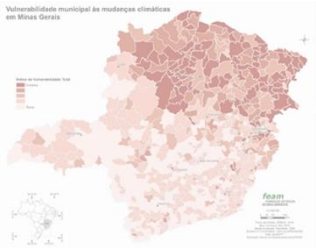

Un autre point fort de ce plan d'action climatique est qu'il s'appuie sur les conclusions de l'indice de vulnérabilité climatique du Minas Gerais (IMCV). Élaboré en 2015 en partenariat avec le gouvernement français, cet indice évalue la sensibilité, l'exposition et la capacité d'adaptation des 853 municipalités de l'État. Il joue un rôle essentiel dans la définition des priorités et l'élaboration de politiques adaptées aux caractéristiques locales et aux secteurs prioritaires tels que les ressources en eau, la biodiversité, l'agriculture, les capacités institutionnelles et la santé. Le renforcement des capacités institutionnelles des municipalités est notamment essentiel pour le Minas Gerais, car il leur permet de développer efficacement leurs programmes d'adaptation.

Le pilier "Justice climatique" s'intéresse activement à la protection des droits de l'homme pour les communautés marginalisées, en s'attaquant directement aux disparités socio-économiques et territoriales. En outre, il prévoit une série d'actions visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer les capacités d'adaptation, en se concentrant sur la promotion de la réduction de la vulnérabilité climatique, le renforcement de la défense civile et des systèmes de surveillance de la réduction des risques de catastrophe, l'atténuation des effets du changement climatique sur la santé, l'intégration des connaissances autochtones, le renforcement des capacités (gouvernance, finances, éducation à l'environnement) et la priorité donnée à des domaines tels que la sécurité de l'eau, de l'alimentation et de la nutrition. Il est important de noter que le plan prend également en compte les aspects intersectionnels des inégalités de genre, de race ou de classe pour toutes les actions énumérées, marquant ainsi une avancée significative vers une approche plus équitable de l'action climatique.

La mise en œuvre du PLAC-MG implique la participation active des communautés, des groupes traditionnels et des populations vulnérables pour atteindre la neutralité d'ici 2050 et faire progresser la protection, l'adaptation et la résilience contre les principales menaces et les principaux risques posés par les scénarios climatiques futurs.

Projet de gestion transformative des cours d'eau

Dans la municipalité métropolitaine d'eThekwini, la démonstration de rivières bien entretenues et en bon état met en évidence leur capacité à atténuer les risques d'inondation et les risques pour la santé humaine liés au changement climatique, ce qui profite à la municipalité, aux citoyens et aux entreprises. Le projet met l'accent sur l'adaptation des écosystèmes et des communautés, ainsi que sur la réduction des risques de catastrophe. Il crée des possibilités d'emploi et offre une formation professionnelle aux habitants grâce à des activités telles que le ramassage des déchets, l'élimination des plantes envahissantes et la plantation d'arbres indigènes. En outre, il sensibilise les fonctionnaires municipaux, les participants au projet et les communautés aux questions climatiques et environnementales.

Dans le bassin versant de Palmiet, une innovation importante a consisté à piloter un système d'alerte précoce pour les inondations dans le quartier informel de Quarry Road West. Ce projet a facilité la cartographie communautaire des risques, améliorant la compréhension locale des risques et la capacité des communautés à réagir efficacement. Il a également mis en place des systèmes de communication pour l'alerte précoce aux inondations afin d'atteindre les communautés vulnérables par l'intermédiaire d'un réseau d'acteurs clés, notamment des membres de la communauté, des organismes gouvernementaux, des mobilisateurs sociaux, des bénévoles et des ONG. Lors des inondations meurtrières d'avril 2022, ce programme a démontré son efficacité en assurant la survie de plus de 500 personnes vulnérables. Ce succès souligne l'importance d'impliquer les communautés dans l'évaluation et la mise en œuvre de solutions à leurs vulnérabilités.

PROVINCE OF KWAZULU-NATAL
ISIFUNDAZWE SAKWAZULU-NATALI

DES INFORMATIONS CLÉS :

Localisation : KwaZulu Natal, Afrique du Sud

Secteur : Eau, restauration des écosystèmes, collecte de l'eau, réduction des risques de catastrophe

Responsable de la mise en œuvre : Département du développement économique, du tourisme et des affaires environnementales du KwaZulu-Natal (EDTEA)

Impacts : 1 186 personnes directement employées dans le cadre des projets.
109 t de déchets collectés
98 hectares de terres libérées des espèces de flore exotiques envahissantes.

Plus d'informations ici

Le changement climatique exacerbe le triple défi de la pauvreté, du chômage et de l'inégalité en Afrique du Sud, en affectant de manière disproportionnée les populations vulnérables. Les communautés marginalisées sont souvent les plus touchées, car elles sont confrontées à des obstacles qui les empêchent d'accéder aux services et aux infrastructures essentiels. L'évolution de l'économie vers une économie à faibles émissions de carbone suscite des inquiétudes quant aux pertes d'emplois, en particulier parmi les groupes déjà vulnérables.

En réponse, le KwaZulu-Natal a intégré la justice climatique dans sa planification de l'adaptation en menant des évaluations complètes de la vulnérabilité afin d'identifier les groupes vulnérables. La province met l'accent sur la participation significative de ces communautés à la conception, à la planification et à la mise en œuvre des projets de lutte contre le changement climatique. La province a notamment commencé à mettre en œuvre le cadre pour une transition juste en Afrique du Sud, en se concentrant sur le bassin sud de Durban.

En outre, le KwaZulu-Natal donne la priorité à l'inclusivité dans son processus de planification de la stratégie de lutte contre le changement climatique, en engageant notamment les jeunes et la société civile. Ces groupes, notamment les populations autochtones, les femmes, les enfants et les personnes dont les moyens de subsistance sont menacés par le changement climatique, jouent un rôle crucial dans la représentation d'intérêts divers. Les groupes marginalisés sont également représentés dans la plus haute structure intergouvernementale sur le changement climatique, le KwaZulu-Natal Climate Change and Sustainable Development Council (Conseil du changement climatique et du développement durable du KwaZulu-Natal).

Pour remédier aux vulnérabilités de ces communautés, le KwaZulu-Natal met en œuvre diverses actions, notamment la relocalisation des zones sujettes aux inondations, l'extension des services et des infrastructures, la mise en place de programmes d'éducation à l'environnement et l'établissement de systèmes d'alerte précoce. L'engagement des communautés bénéficiaires, de la conception à la mise en œuvre, permet aux citoyens d'atténuer les catastrophes et de trouver des solutions locales aux défis environnementaux avec le soutien de multiples parties prenantes.

Retour sur la session Adaptation Futures 2023 : Thèmes-clés et vidéos

La série de conférences Adaptation Futures, un événement de premier plan sur l'adaptation au changement climatique depuis 2010, s'est tenue du 2 au 6 octobre 2023. Co-organisée avec Ouranos, la 7ème édition a mis l'accent sur la justice climatique et l'équité. Une session de Regions4 et du gouvernement du Québec le 3 octobre a abordé les impacts du changement climatique sur les communautés vulnérables, soulignant l'importance des efforts d'adaptation éthiques et inclusifs.

Les tables rondes ont comporté des présentations de Makivvik (Canada), qui ont mis en lumière la stratégie climatique du Nunavik, un plan d'adaptation mené par les Inuits, ainsi que du Programme commun de recherche de la Commission européenne, qui a partagé son analyse du questionnaire CDP Cities, soulignant les impacts profonds de la gouvernance à plusieurs niveaux et le rôle central des États et des régions en tant que catalyseurs du changement.

Principaux thèmes abordés lors de la session

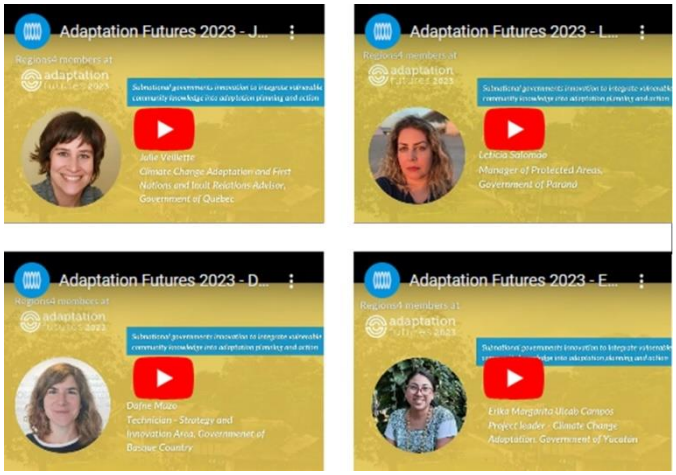

Les membres de Regions4 se sont également penchés sur les stratégies innovantes mises en œuvre par leurs gouvernements régionaux pour intégrer les communautés vulnérables dans la planification et les actions d'adaptation. Plongez dans la liste de lecture vidéo ci-contre ou dans le document ci-dessous pour découvrir comment :

>> Le Québec s'engage en faveur de la justice climatique et du financement de l'adaptation [VIDEO] [Brochure Just Transition]

>> Le Pays Basque intègre une perspective de genre dans son approche du changement climatique [VIDEO] [Résumé].

>> Le Yucatan renforce les capacités d'adaptation de l'agriculteur Milpa Maya [VIDÉO] [ÉTUDE DE CAS]

>> Et le Paraná cogère la forêt d'État métropolitaine avec les communautés indigènes [VIDÉO].

Références et liens utiles

- Carbon Brief (2021) In-depth Q&A: What is 'climate justice'?
- Juhola and al (2022) Connecting climate justice and adaptation planning: An adaptation justice index
- Jandova A. (2023) A Decent Environment For All: Climate Justice Assessment of European Regional Adaptation Plans [Master's thesis, Utrecht University]
- UNFCCC (2018) Considerations regarding vulnerable groups, communities and ecosystems in the context of the national adaptation plans
- Yale Climate Connections (2020) What is 'climate justice'?
- European Environment Agency (2022) Briefing no. 09/2022: Towards just resilience: leaving no one behind when adapting to climate change
- Breil et al (2018) Social vulnerability to climate change in European cities – state of play in policy and practice

Le contenu partagé par les intervenants et les panélistes lors de notre webinaire est accessible ici : Bibliographie - Référence

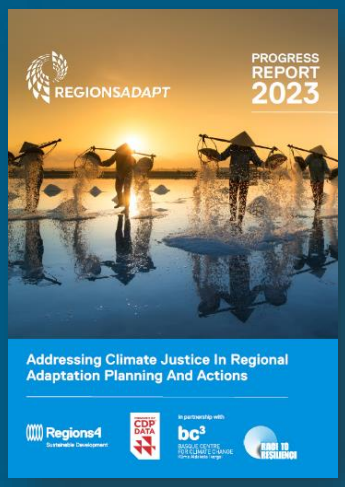

Pour approfondir ce sujet, consultez le rapport **RegionsAdapt 2023**
Le rapport présente des recommandations ainsi que 16 exemples illustrant la manière dont les gouvernements régionaux naviguent dans le paysage complexe de la justice climatique et de l'inclusion. Qu'il s'agisse de politiques innovantes ou d'initiatives communautaires, chaque sujet témoigne du pouvoir de transformation de la résilience. Plus information

À PROPOS DE CE RESUME POUR L'ACTION

Ce résumé pour l'action fait partie d'une série visant à informer les membres de Regions4 et RegionsAdapt des principaux résultats et recommandations basés sur les travaux de Regions4 et les sessions de la Communauté de Pratique RegionsAdapt.

***RegionsAdapt** est une initiative climatique de Regions4 qui rassemble plus de 70 gouvernements régionaux. Elle mobilise l'ambition et l'action en matière d'adaptation climatique en facilitant l'accès aux dernières innovations, aux outils et aux meilleures pratiques au niveau régional.*

***La Communauté de Pratique RegionsAdapt** offre aux gouvernements régionaux un espace où ils peuvent présenter leur expertise, apprendre les uns des autres et participer à une série de sessions d'apprentissage axées sur l'adaptation. Ces sessions visent à les aider à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs propres politiques et activités en matière d'adaptation.*

Pour plus d'informations sur l'initiative, veuillez consulter : http://www.regions4.org/project/regions-adapt/

***Auteur :** Mélisa Cran*
***Contributions :** Basées sur le contenu partagé pendant la session*
***Date :** décembre 2023*

Les sessions et le matériel de la communauté de pratique RegionsAdapt sont soutenus par le gouvernement du Québec